

PROJET D'ETABLISSEMENT



2016 - 2021

Foyer de Jeunes Travailleurs
L'Escale Lyonnaise
100 rue de Créqui
69006 LYON

SOMMAIRE

PROJET D'ETABLISSEMENT.....	2
1. Introduction.....	4
1.1. Identité	4
1.2. Présentation historique	5
1.3. Présentation géographique	6
2. La mission de l'association.....	7
3. Le profil des résidents	8
3.1. Age des résidents	8
3.2. Durée de séjour.....	8
3.3. Situation professionnelle à l'entrée	9
3.4. Ressources des jeunes.....	9
3.5. Nombre de jeunes accueillis	10
3.6. Analyse	10
4. Le Projet d'établissement.....	11
4.1. Le Projet Institutionnel.....	11
4.2. Le Projet socio-éducatif.....	15
5. La déclinaison des moyens.....	21
5.1. Les ressources humaines.....	21
5.2. La sécurité, l'hygiène et la qualité.....	23
5.3. La location de salles	24
5.4. La restauration.....	25
6. Les investissements.....	26
6.1. Les locaux.....	26
6.2. La cuisine	26
6.3. La façade	27
Conclusion	28
Ont participé	29

1. Introduction

1.1. Identité

ORGANISME GESTIONNAIRE	Association l'Escale Lyonnaise
Statut de l'organisme gestionnaire	Association Loi 1901
Etablissement	Foyer de jeunes travailleurs
Sigle	FJT
Adresse	100, rue de Créqui, 69006 Lyon
Téléphone	Tel. 04 72 83 06 60
Fax	Fax: 04 78 52 49 94
Mail	contact@escale-lyonnaise.org
Siret	779 902 329 00027
Code APE	5590Z
Convention Collective	Convention collective nationale des organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs du 16 juillet 2003
Date de création de l'association :	1966
Date d'autorisation :	18/03/2009
Dernier agrément :	N° 2010- 1683 du 16 Octobre 2015
Commission de sécurité	décembre 2014

Nom du Directeur : Sylvie HUMMEL

Agréments dont dispose l'établissement au titre du Code de la Construction et de l'Habitat:
Agrément résidence sociale : 16 Octobre 2015
Ingénierie sociale, financière et technique : 16 Octobre 2015
Intermédiation locative et gestion locative et sociale : 16 Octobre 2015
Passage en CROSM : Mai 2002
L'établissement a passé des conventions avec le Département (CG) au titre de :
L'Aide Sociale à l'Enfance et la participation au Dispositif Aide aux Jeunes DAJ
L'établissement est conventionné par la CAF
L'établissement dispose d'un poste FONJEP.
Une convention existe avec la Région pour l'accueil séquentiel des jeunes apprentis :
09/2014.

1.2. Présentation historique

Le foyer a été créé en 1894 par la congrégation des « Sœurs Marie Auxiliatrice » pour accueillir les jeunes filles venues travailler sur Lyon. Depuis 1966, le foyer est géré par une association loi de 1901. Le Conseil d'Administration est composé ainsi :

BUREAU

M. Alain ROUX (Président)
M. Christophe HOPPENOT (Vice Président)
Mme Michèle VALTON (Trésorière)
M. Michel COMMUN (Secrétaire),
Mme Marie-Thérèse VEDRINNE (Membre)
Mme Geneviève MORTAMET (Membre)

ADMINISTRATEURS

M. Jacques PERROT
Mme Annick LIGER
Mme Anne BISSON BRUNEL
M. Bernard CROS
M. Jean VERDENNE
M. Michel LARDET

HISTOIRE

1894 Construction de l'immeuble de l'Escale Lyonnaise
1897 Inauguration de la maison de famille de la congrégation religieuse de « Marie Auxiliatrice »
1966 Création de l'association « L'Escale Lyonnaise »,
1982 Arrivée de la première animatrice laïque
1994 Arrivée du premier directeur laïc
1999 Départ des dernières religieuses
2001 Ouverture de la résidence aux garçons
2008 Acquisition de la propriété par l'association
2008 Début de la réhabilitation
2011 Inauguration des nouveaux locaux

1.3. Présentation géographique

En plein cœur du 6ème arrondissement de Lyon, à proximité de la station de métro Foch, à une station de métro de l'Hôtel de ville, opéra. Bus et métro à proximité. Différentes écoles d'apprentissage à proximité également.

Situé au 100 rue de Créqui, en centre ville de Lyon, dans un quartier résidentiel et calme, le bâti construit en 1894 est parfaitement intégré au quartier (immeuble de 4 étages, fenêtres avec « jalousies lyonnaises », toiture en tuiles). La surface habitable totale est de 2993m², et la surface habitable totale des parties privative de 2539m². La surface des locaux à usage collectif est de 454m². Le bâtiment est construit en U autour d'une cour intérieure murée de 550m² sur rue, intégrant les accès voiture et l'accès au bâtiment. Des platanes la bordent donnant l'été un espace meublé de tables et chaises accessible aux résidents et visiteurs.

A chaque extrémité du corps central, 2 grandes cages d'escaliers permettent d'accéder aux étages.

Une rénovation importante a été réalisée de 2008 à 2010 offrant ainsi des locaux agréables et aux normes. Les logements, rénovés à partir de 2008 intègrent une cabine douche individuelle avec WC. Ils sont meublés avec lit, armoire, bureau, des tables de chevet et un petit réfrigérateur. Les trois studios et T30 comportent une petite cuisine.

Le rez-de-chaussée comprend l'accueil, le restaurant cafétéria, des salles de rencontres, de réceptions qui peuvent accueillir diverses manifestations du foyer ou extérieures au foyer. L'aile nord est occupée par une ancienne chapelle désaffectée, et surmontée de trois étages de chambres.

Le 1^{er} étage est occupé pour partie par des logements de résidents et pour partie par les locaux administratifs (bureaux et diverses salles de réunions ou locaux de service).

Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} étage sont entièrement réservés aux logements des résidents et pour des salles d'utilisation collective mises à leurs dispositions (cuisines, salles de travail). Seule la partie du corps central du 4^{ème} étage, sous les toits, est inutilisée.

L'établissement propose 49 T1, 75 T1', 3T1 bis répartis en 52 T10 (environ 12 m²), 6 T30 (environ 15m²), 69 T50 (environ 20m²).

L'établissement comprend de nombreux espaces collectifs : 1 salle de télévision, 1 salle multimédia, 1 point info, un accueil bar, 2 salles de travail, 10 cuisines collectives, 1 laverie collective, 1 cour intérieure, 7 salles de différentes tailles louées ou mises à disposition pour les activités.

Le sous sol est peu utilisé. Outre des caves et des locaux de stockages, il comprend la cuisine du restaurant.

2. La mission de l'association

Elle repose historiquement sur les principes qui ont fondé la création du foyer par la Congrégation des Sœurs de Marie-Auxiliatrice en 1869 et ceux de « l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs » créée en 1955 et dénommée aujourd'hui : « Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes » (UNHAJ).

L'escale Lyonnaise est une association loi 1901, adhérente de l'URAJH (Union Régionale de l'Habitat des Jeunes) et reconnue comme Foyer de Jeunes Travailleurs, dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 dite de rénovation sociale, du décret du 31 Juillet 2015 et par la circulaire de la Direction de l'Action Sociale du 17 décembre 1996.

Ses statuts, revus en 2011, précisent son objet, à savoir :

« L'association a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et de promouvoir le développement humain et culturel des jeunes travailleurs.

Elle réalise cet objectif notamment dans le cadre de la gestion de résidences sociales ou de toutes autres structures d'hébergement, au moyen de services d'hébergement, de restauration, d'animation et d'encadrement social et de toute autre activité susceptible d'atteindre l'objectif fixé ci-dessus.

Dans le but de favoriser l'insertion sociale des jeunes travailleurs, elle peut gérer toute activité et tout service favorisant la mixité sociale et l'ouverture des jeunes travailleurs sur leur environnement. »

Notre projet s'adresse à tous les jeunes majeurs de moins de 30 ans, quelles que soient leur culture, leur religion, leur origine sociale, géographique ou leurs ressources. La mission éducative que nous poursuivons nous conduit à accueillir les jeunes qui ont le plus besoin des services que nous proposons. Nous sommes cependant attentifs à éviter les prises en charge trop lourdes pour lesquelles nous ne sommes pas adaptés. De même nous veillons à respecter un équilibre au sein du foyer de manière à ce que la diversité des histoires, des profils et des origines soit source d'émulation positive. Cet effet positif de la cohabitation et de la mixité sociale, est d'autant plus important que le mode de vie en foyer permet une vie sociale communautaire à laquelle nous sommes très attentifs.

Dans le cadre de notre fonction de foyer d'hébergement de jeunes, nous nous sommes adaptés aux évolutions de la situation et de l'environnement des jeunes (évolution du monde du travail et de l'emploi, du développement urbain et des problématiques d'intégration, de la précarité subie, de la mobilité nécessaire).

La prise en compte de la personne dans sa globalité et dans toutes ses dimensions est à la base de notre démarche éducative. Dans cette micro société que forme cet établissement, accueillir la personne dans ses particularités tout en veillant à lui permettre d'être acteur du collectif est l'enjeu majeur de notre fonctionnement interne.

Le développement individuel des jeunes accueillis est le fondement de notre projet tant psychiquement, professionnellement, culturellement que par des actions de prévention de leur santé et dans l'intégration sociale :

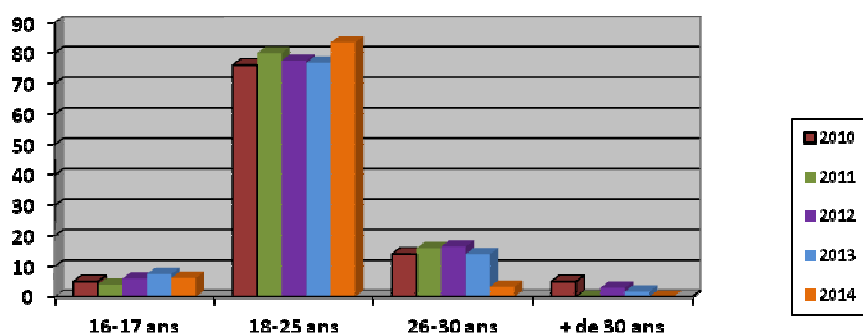
- en leur apportant un toit et un lieu de vie sécuritaire et agréable

- en les aidant à développer leur autonomie,
- en les aidant à trouver toute leur place dans la société d'aujourd'hui avec leur participation active et constructive
- en leur donnant les outils de connaissance nécessaires à leur intégration sociétale.

Dans son rôle de prolongement éducatif auprès des jeunes qui n'ont pas encore assimilé toutes leurs responsabilités d'adultes et de citoyens dans une société qui a ses règles de fonctionnement, le foyer a une fonction d'insertion sociale et de prévention particulièrement importante.

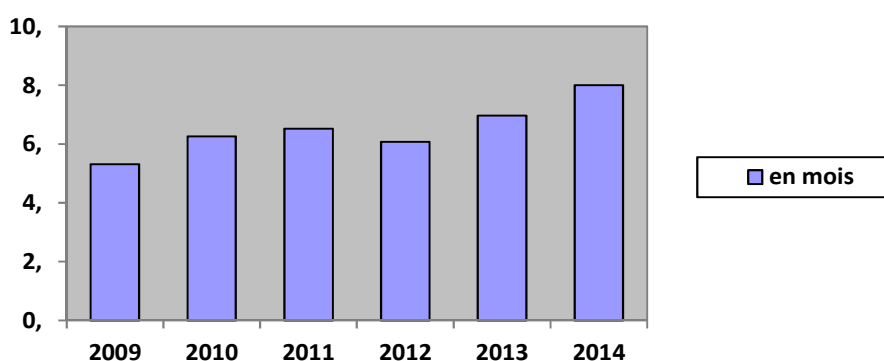
3. Le profil des résidents

3.1. Age des résidents



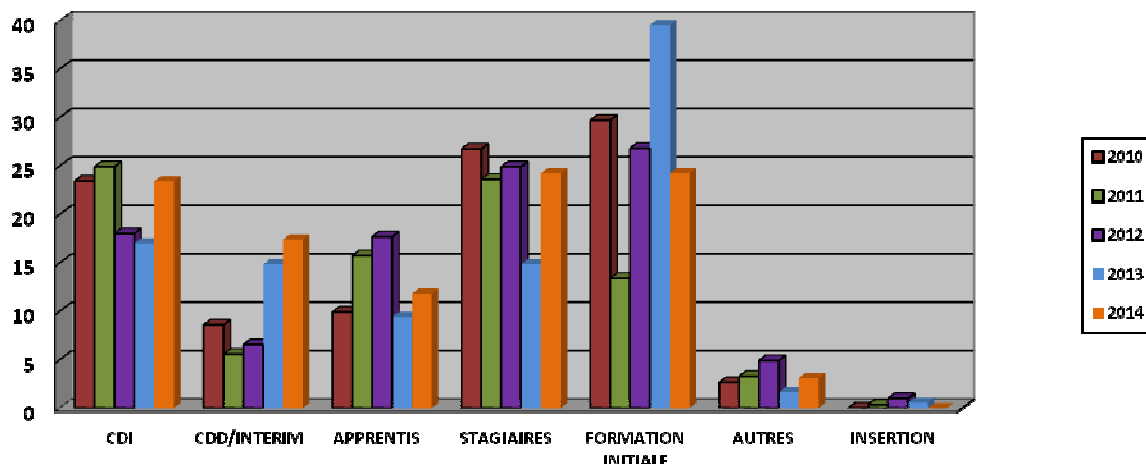
Dans ce graphique nous pouvons constater que notre population répond parfaitement à nos obligations. Les 18/25 ans sont nos principaux résidents.

3.2. Durée de séjour



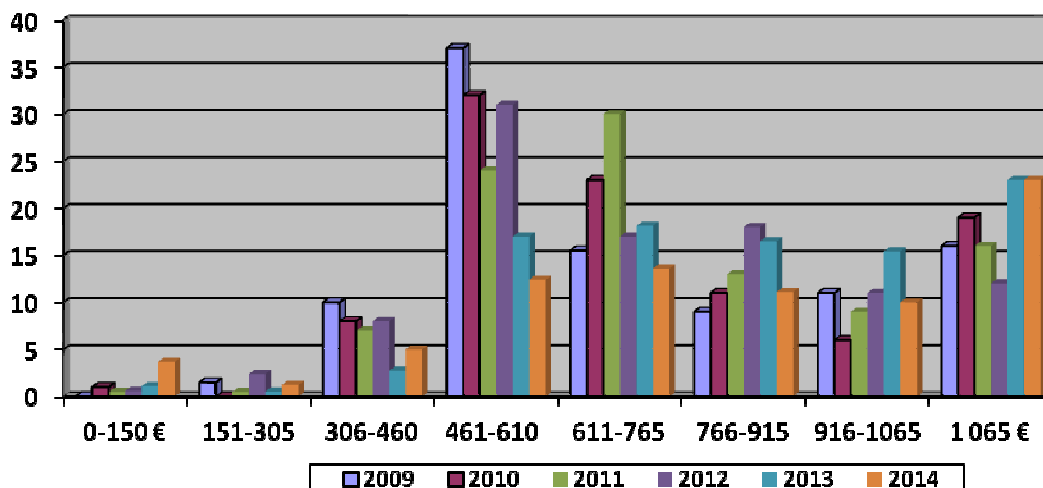
La durée des séjours évolue vers un temps plus long de manière globale. Cependant une analyse plus fine met en évidence un renouvellement rapide d'une partie des résidents. De nombreux jeunes sont actuellement logés dans l'attente d'un logement pérenne et autonome mais la situation du marché de l'immobilier ne leur permet pas d'accéder rapidement. Notre fonction d'aide à l'intégration sociale se maintient.

3.3. Situation professionnelle à l'entrée



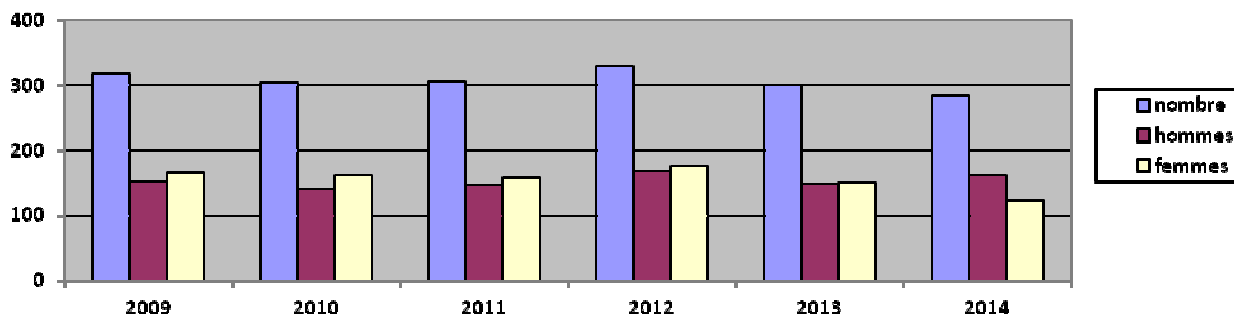
La part de CDI reste assez stable avec le temps mais nous accueillons de plus en plus de jeunes en CDI à temps partiel, en CDD ou intérim avec de très petits revenus.

3.4. Ressources des jeunes



La répartition des revenus des jeunes accueillis montre une certaine paupérisation avec des jeunes plus nombreux ayant très peu de moyens. A l'inverse les revenus au-delà de 1065€ restent stables dans notre population et correspondent à des jeunes insérés professionnellement mais qui ont des difficultés d'accès au logement autonome rapidement.

3.5. Nombre de jeunes accueillis



Le nombre de jeunes transitant par notre établissement est assez constant et la mixité reste de mise.

3.6. Analyse

L'analyse des entrées, des refus d'entrée, des départs fait ressortir ainsi une volatilité importante dans les demandes. Beaucoup de jeunes cherchent un logement par tous les moyens et... choisissent le moins cher. A ce titre, nos redevances leur paraissent assez élevées lorsqu'ils n'ont pas les APL ou, face à une pensée très consumériste immédiate qui ne prend pas en compte d'autres paramètres qu'ils auront à gérer au fil du temps (charges, assurances etc...). Un travail important nous est demandé depuis quelques mois pour maintenir notre taux d'occupation. Une offre du secteur privé lucratif à destination des jeunes est aussi un contexte concurrentiel nouveau localement.

Une fois entrés, trois grandes catégories de résidents peuvent être identifiées :

Ceux qui ont un parcours qualifiable de traditionnel avec une insertion professionnelle en cdi et des revenus corrects. Ceux-ci sont ici dans l'attente d'un logement pérenne. L'échelle leur permet de chercher tranquillement et leur apporte des informations, des orientations vers les partenaires pour leur projet d'installation. Ils sont autonomes, juste utilisateurs, peu intéressés par le collectif. Cette catégorie inclue les étudiants qui sont cependant plus participants aux actions collectives.

La deuxième catégorie est celle plus historique, de jeunes en cours d'intégration avec des petits revenus, des emplois précaires, une stabilisation en construction. Ils sont souvent chez nous car ils ne peuvent être ailleurs de par leur revenu, leur situation familiale, leur manque de stabilité professionnelle. Ils se battent sur plusieurs fronts mais ne sont pas toujours en demande de soutien. Certains recherchent la vie collective, savent qu'ils ont des personnes ressources à leur disposition et les sollicitent. Ces jeunes sont souvent en fragilité psychique. Le cadre et la présence de personnels à leur écoute, pouvant les accompagner sur des questions diverses (droits, santé, travail, formation) est source de stabilisation et leur offre un étayage constructif qu'ils sollicitent au fur et à mesure de leur parcours. Cette catégorie nécessite une grande disponibilité, une capacité d'adaptation et des compétences multiples aux professionnels de l'Escale.

La dernière catégorie est la plus précaire et relève totalement de notre action sociale. Pas de support familial, peu de formation, des contrats d'insertions, des intérimaires, des

jeunes en cours de remise à niveau ou de ré insertion dans les apprentissages de base. Ils ont besoin d'un cadre structurant en complément de leur vie, de soutien dans l'emploi, la formation, la compréhension des mécanismes sociaux et administratifs. Ils vivent des pertes d'emploi en cours de résidence, n'ont pas vraiment pu prendre soin de leur santé, leur équilibre alimentaire, leur culture. Ils ont une grande tendance au repli, l'Escale les protège et les accompagne fortement sur tous les axes de leur individualité. Ils restent le plus longtemps.

Des points importants ressortent des demandes refusées par l'établissement. Nous avons de plus en plus de jeunes au chômage, indemnisés, qui souhaitent venir à Lyon pour y trouver du travail. Cette population est peu accueillie à ce jour dans notre établissement sauf cas très particulier. Cependant ces demandes nous interrogent quant au rôle d'intégrateur que nous pourrions développer par l'ouverture à ce type de public.

4. Le Projet d'établissement

4.1. Le Projet Institutionnel

4.1.1. La situation

A partir de l'histoire et de la mission fondatrice de l'association, différents projets ont vu le jour, orientant le développement de l'organisation. Le dernier date de 2007 et nécessite un repositionnement pour continuer, adapter et développer notre action. L'évaluation interne réalisée en 2013 et surtout l'évaluation externe rendue en décembre 2014 ont fait apparaître des points de réflexion et d'amélioration qui seront intégrés à nos projets quant à nos aspects internes techniques comme l'informatisation de certaines procédures. Cependant, le contexte et les personnes accueillies ont changé et nous devons interroger notre futur et notre continuation par l'ici et maintenant et dans la perspective des cinq années à venir.

Ce nouveau projet est donc issu de la restitution des évaluations, d'un travail d'analyse des évolutions de la population accueillie sur les cinq dernières années et de la prise en compte des évolutions sociétales, sociales et politiques qui nous entourent.

Le concept même de foyer de jeunes travailleurs et la taille réduite de ce réseau d'établissements spécifiques est de nos jours fortement interpellé. Nous constatons que cette forme de logement temporaire spécifique est aussi très mal connue des jeunes et des acteurs qui leurs sont dédiés. Comment faire connaître notre établissement, les valeurs et actions qui le sous tendent ?

Au niveau des pouvoirs publics qui, face aux restrictions budgétaires, interrogent très fortement les objectifs et le rôle des financements publics écartelés entre des besoins antinomiques de soutenir des populations aux besoins différents, nos structures sont peu connues. Les positions évoluent. Les moyens se réduisent, l'utilité doit être fortement justifiée et nos missions très clairement définies pour continuer à œuvrer dans l'action sociale. Qu'offrons nous donc de particulier, de plus, aux personnes accueillies ? Quels sont nos atouts reconnus ?

De plus, les évolutions des modalités d'accès au logement ont changé. De nouvelles formes de résidence sont apparues et tentent fortement les jeunes comme la colocation. La structuration en chambre sans cuisine intégrée de notre établissement est souvent source de refus, ils cherchent plutôt un logement de type studio leur permettant une pleine autonomie. Des paradoxes émergent dans les besoins de cette population qui a des difficultés à s'insérer professionnellement et sur le long terme mais souhaite aussi, très rapidement, être indépendant et avec le moins de contraintes possibles relative à leur lieu de vie et, de fait, leur espace de liberté. La mobilité qui leur est demandée, souvent imposée, les petits boulots, la paupérisation d'une catégorie de jeunes –et moins jeunes– travailleurs, font qu'ils sont à la fois en besoin, de fait, de logement mais dans un rapport à ce dernier très différent d'il y a quelques années. Une logique utilitaire primaire très désinvestie semble toucher une grande partie des jeunes en recherche de logement. Là aussi interrogeons-nous : que leur apportons-nous ? Quelles perspectives de développement devons-nous envisager ?

Parallèlement nous observons qu'une présence accrue de personnels, face aux sollicitations régulières dont ils sont l'objet concernant les demandes multiples auxquelles ils doivent répondre, que ce soit lié au marasme des jeunes face aux structurations sociales, d'aides, les multiples interlocuteurs de l'emploi, la formation, l'insertion ... est indispensable à une très grande majorité de la population que nous accueillons. Cette jeunesse qui communique au travers des nouvelles technologies est bien souvent en retrait, en repli face à la réalité du lien, en difficulté dans le contact direct, et recherche des interlocuteurs « tiers » stables, traducteurs, structurants et rassurants ou mobilisateurs. Comment maintenir et développer cette action de décryptage, d'accompagnement, de mise en lien que nous faisons ?

Ces situations relationnelles de replis avec contacts indirects à travers le prisme de l'internet et des réseaux sociaux est aussi un risque interne. En effet, nous constatons de grandes difficultés chez nos résidents actuels pour entrer en relation entre eux. La mobilisation est indispensable pour éviter que notre espace de vie ne devienne une juxtaposition de solitudes. La solitude de ces derniers s'exprime aussi dans les comportements à risque. Les consommations de matières illicites ou non, comme le haschich ou d'alcool, sont souvent repérées et nous alertent. La santé des jeunes est en danger face à ces conduites et nous avons un rôle à jouer pour leur permettre de mieux se positionner face à ces invariants normatifs de leur génération et qui, nous le pressentons et les études le mettent en exergue, seront sources de grandes difficultés psychophysiologiques pour les adultes qu'ils seront demain. Comment intervenir sur ces phénomènes de replis, comment inscrire une démarche de prévention ?

Nous proposons une restauration de type self avec la préparation des repas sur place au sein d'une cuisine dont la gestion est sous traitée. Cet axe de la restauration intégrée pour les résidents est historique. Une attention particulière a toujours été donnée au maintien de ces besoins de base indispensables. L'inscription dans un logement dans notre structure permet d'accéder à un self. Cet axe est d'autant plus important que nous savons qu'un des premiers postes mis en limitation dans les situations financières difficiles est celui de l'alimentation. Il nous paraît donc indispensable de continuer dans cette voie pour

permettre à nos résidents de conserver un apport alimentaire régulier et de qualité. L'année 2014 a vu l'ouverture du self en Août et un travail important sur la qualité des repas. Nous suivons avec notre partenaire le plan PNNS. L'utilisation de produits frais, le bar à salade, la limitation à la vente du nombre de soda et la mise en place en début 2015 d'un grill pouvant offrir des viandes et poissons frais grillés et l'ouverture 7/7 sont les résultats de ces actions conjointes. L'analyse des questionnaires de satisfaction nous maintient dans cette action. Nous précisons tout de même que nos résidents ont la possibilité de réaliser leurs repas puisque l'établissement possède des cuisines collectives à chaque étage et que les chambres sont équipées de réfrigérateurs. Notre déclinaison du PNNS est aussi présente à ce niveau car nous organisons tous les mois un atelier cuisine. En effet nombre de jeunes ne savent pas cuisiner et se concocter des repas équilibrés, simples et peu coûteux. Il est évident que notre action doit continuer pour les années à venir et que nous devons pouvoir répondre à l'augmentation de la fréquentation du self. Notre zone de production est, cependant, en fin de vie et nous devons envisager son avenir. Comment maintenir notre action sur ce point ?

Notre bâti offre des espaces collectifs importants. Ils sont à disposition des résidents qui souhaitent organiser ou mettre en place des projets (cours de danse, spectacles...) en priorité. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés à ces fins, ils sont alors optimisés dans le cadre de location à des publics extérieurs. Nous accueillons des conférences, des réunions de familles, des formations ... L'utilisation ainsi faite apporte une vie permanente à l'établissement même les week-ends et permet une ouverture du foyer sur l'extérieur.

4.1.2. Les orientations institutionnelles

Le cadre posé ci-dessus et les réflexions sur nos possibilités, moyens et compétences nous permettent de proposer des orientations aux questions posées.

Face à ces interrogations, nous avons des atouts, une expérience et des compétences avérées que nous devons renforcer et sur lesquelles nous devons nous appuyer.

La situation géographique du foyer est un véritable atout pour nos résidents. La proximité des transports en commun, des administrations, des lieux culturels, de la vie de la Cité Lyonnaise leur permet un accès rapide à tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Les frais de véhicule sont ainsi non essentiels. De plus, le réseau de vélos urbains est à côté et nous avons investi dans un abri vélo/motos au sein de la cour surveillé en permanence pour ceux qui souhaitent avoir leur propre moyen de locomotion.

Par ailleurs, nous avons notre bâti. Nos conditions d'accueil sont exceptionnelles tant par le cadre, un bâtiment ancien rénové offrant cachet, propreté et modernité des logements que par sa configuration offrant une cour ombragée et aménagée. En 2015, un investissement pour renouveler l'ensemble du mobilier de jardin avec des meubles en fer modernes et colorés complète un espace déjà arboré et verdoyant accessible aux résidents toute l'année.

Une attention et un effort permanent doivent être maintenus autour de la qualité de l'accueil avec des investissements suivis de l'entretien des locaux et du bâti (bilan sur aménagement de la cour, remplacement régulier des mobiliers, suivi des dépenses de fluides...).

Les espaces de déplacements intérieurs et les lieux collectifs sont clairs, bien aménagés, récents et agréables. L'accueil donne accès au point bar où les soirées jeux sont organisées et où un baby foot permet de se retrouver gaiement. Une réflexion permanente est menée sur l'amélioration de ces lieux de vie collective et en 2015 la salle de télévision a été déplacée dans une salle plus grande. Des transats, une table basse et une table haute permettant des jeux de société y ont été mis pour favoriser ces moments de rencontre. Un projet de bibliothèque est en cours de mise en place grâce à un partenariat avec une association de troc de livres.

Il reste dans l'établissement des espaces inutilisés ou mal optimisés (partiellement au 4^{ème} étage et au sous sol). Ainsi un espace au sous sol pourrait devenir une salle de musique car de nombreux résidents sont musiciens ou les locaux en sous sols pourraient être repensés en espace collectifs. Ces points doivent être étudiés dans l'avenir.

Nous devons faire connaître notre association et la qualité de notre accueil. La direction est très investie dans le réseau départemental en ayant la présidence et travaille autour d'un projet de site spécifique co-construit avec les différents partenaires du logement dédié aux jeunes. Cependant, les relations directes avec nos interlocuteurs de proximité spatiale ou professionnelle sont des plus importantes et une politique d'accueil pour des visites et un temps de partage autour d'un repas pris au self, tout aussi important. Ceci permet de renforcer les échanges dans la réalité des relations nouées. Un programme de rencontre entre les équipes de nos principaux prescripteurs et la notre est en cours et les résultats sur la fluidité et le développement des prescriptions sont des plus positifs.

Le renforcement de notre présence dans les réseaux locaux, le développement des partenariats avec les acteurs liés aux jeunes et un travail de diffusion de notre offre sont des objectifs premiers dans les années à venir.

L'association participe à de nombreuses formes d'accueil : DAJ, ASE, Séquentiel. Nous sommes très réactifs dans nos capacités à trouver une solution aux différentes situations et besoins des jeunes. Nous savons entendre la réalité de leur vie professionnelle et de leurs impératifs. Ce point d'adaptabilité devra être renforcé dans les années à venir et une attention particulière doit être mise sur notre capacité à construire des solutions innovantes avec de nouveaux partenaires.

Dans ces prochaines années nous allons continuer la poursuite de formes d'accueils innovants. En 2015 nous avons développé des séjours courts permettant d'évaluer la capacité d'autonomie des jeunes issus de services de protection de l'enfance, répondant aux besoins de mobilité. L'association et les personnels développent des partenariats avec d'autres structures (ITEP, MECS, Services d'accompagnement externalisé ...). De nombreux contacts sont en cours et quelques essais en la matière sont très encourageants. L'association s'intègre activement, par ces partenariats adaptés aux projets des partenaires, dans un réseau très vaste d'accompagnement à l'autonomie des jeunes.

Après la réhabilitation, une courte période a été financièrement difficile car nécessitant la remise à niveaux des finances liées aux investissements. Depuis 2013, l'association a retrouvé un équilibre financier, malgré la difficulté croissante de maintenir son taux

d'occupation au taux activité d'hébergement et a vu le développement de ses activités de restauration et location de salle. Cette situation équilibrée ne doit pas faire écran. En effet, une part de nos financements provient des aides de l'état, des collectivités et de la CAF. Sans ces apports, nous ne serions pas à l'équilibre. De fait une gestion rigoureuse des dépenses, un travail de maintien du taux d'occupation par le développement de nouveaux prescripteurs doivent être les mots d'ordres pour l'avenir. La dépendance aux finances publiques est une situation très instable actuellement et la plus grande vigilance doit être de mise.

A plus long terme nous avons évoqué la progressive inadéquation de notre offre face aux attentes des jeunes. L'immobilisme en la matière serait un risque important pour l'association. De plus, envisager le développement d'autres formes d'hébergement renforcerait notre mission liée à l'accès au logement autonome. Certains jeunes ont besoins d'une autre étape avant de parvenir à leur totale autonomie en matière de logement et de nouvelles formes de résidence sont appréciées comme la colocation. Pouvoir accompagner les résidents vers l'autonomie en leur permettant d'accéder à des logements rattachés à l'Escale mais à distance pourrait ainsi être le prolongement de notre action.

Un développement pourrait être envisageable, au vu de notre situation, sur des investissements dans des logements diffus. Cependant ce point même s'il semble très adapté à la poursuite de notre action doit être bien réfléchi car la gestion de ce type d'extension aura un impact sur l'organisation.

4.2. Le Projet socio-éducatif

La mission que nous poursuivons, comme nous venons de l'évoquer, s'appuie sur la mise à disposition d'un logement à des jeunes pour leur permettre d'accéder à leur autonomie d'adulte. Le logement est l'écrin que nous apportons, le cadre matériel momentané qui sert de base au passage vers une autre phase de leur vie. Cependant, notre rôle ne se limite pas à offrir un toit. Nous avons comme objectif d'accompagner les jeunes résidents vers et dans leur autonomisation. C'est cette fonction principale qui est la base de nos actions.

Cette fonction se définit comme l'aide socio-éducative. Cette dernière ne doit pas être rigidifiée dans des fonctionnements automatiques car elle est le cœur de nos pratiques. Cependant elle doit s'appuyer sur des principes clairs et structurants, déclinés de la mission générale et être portée par l'ensemble des acteurs de la structure. Elle doit ensuite pouvoir répondre aux besoins évolutifs de la population que nous accueillons et nous avons pu constater que ces besoins évoluaient. Structuration et adaptabilité doivent être articulées au service des résidents.

Nous pouvons alors décliner le projet d'établissement au niveau d'un projet socio-éducatif structuré en trois axes à la fois spécifiques dans leurs orientations mais tout à fait imbriqués dans leur action.

En effet, tout individu est unique avec son histoire, sa formation, ses projets personnels, son état de santé propre... mais aussi un être social en lien avec le monde environnant

proche, social et sociétal. Notre action se doit de prendre en compte ces différents facteurs car l'accompagnement vers et dans l'autonomie touche l'ensemble de ces points. Le rapport à la temporalité des jeunes est, par exemple, un vrai problème pour les professionnels. Les résidents sont dans une logique de l'immédiateté, l'ici et maintenant et ont beaucoup de difficultés à intégrer d'autres temporalités (temps administratif, non disponibilité immédiate des professionnels, délai à respecter, prévision temporelle d'organisation...) et un travail important est fait pour leur faire comprendre, admettre et intégrer cette donnée.

Le projet socio-éducatif que nous proposons intègre donc ces trois niveaux à savoir les accompagnements individualisés, l'intégration sociale et l'accueil. Chacun demande un cadre bien défini avec ses possibles mais aussi ses limites, des compétences particulières et des moyens d'action adaptés.

L'équipe éducative est composée de trois professionnelles aux compétences complémentaires. Une éducatrice spécialisée, deux CESF. Elles sont au cœur de l'application du projet. Ces dernières sont relayées et accompagnées par un responsable d'accueil, une équipe de 3 agents d'accueils et 4 veilleurs de nuit, une responsable administrative et la directrice. Tous travaillent en collaboration.

Les compétences de chacune sont dédiées à un type de public. L'éducatrice intervient en priorité sur les accompagnements des mineurs et majeurs ASE mais aussi sur certains suivis individuels.

Une CESF accompagne les jeunes autour du logement. Elle est chargée de la gestion des entrées et sorties des logements et du suivi administratif qui en découle. De par cette activité, elle rencontre tous les jeunes au moins une fois et fait avec eux un bilan complet de leur situation administrative, sociale et personnelle. Une évaluation de leur besoin en découle et permet la mise en place d'actions adaptées. C'est bien souvent à ce moment que les fragilités apparaissent, que malgré l'étude des dossiers donnés en commissions d'attribution, la réalité fait jour. Nous constatons ainsi une augmentation importante de la population que nous identifions dans le groupe deux.

Une CESF est porteuse, quant à elle, du projet d'intégration sociale. Elle accompagne aussi des jeunes ayant des problématiques sur l'insertion professionnelle ou un besoins de suivi pour compléter l'action de ses collègues.

Bien que présentée ainsi cette équipe travaille surtout en coordination complète sur les suivis individuels, l'insertion collective et l'accès au logement autonome. Elles participent toutes à la commission hebdomadaire d'attribution des logements avec le responsable d'accueil et la directrice.

Cependant leurs spécialisations sont des atouts car tout résident nécessitant une aide peut trouver un interlocuteur adéquat.

Malgré ceci, de plus en plus de situations rencontrées et transmises par les jeunes sont difficiles à accompagner avec nos compétences actuelles. La détresse psychique, les suites

d'agressions, de viols, les troubles du comportement.... ne relèvent pas de nos compétences. Nos structures ne sont pas dotées de personnels formés spécifiquement à ces accompagnements. Une adaptation permanente aux situations rencontrées, une recherche d'interlocuteurs externes adéquats, une veille active sur les réseaux existants fait partie intégrante du travail d'accompagnement de cette équipe. Ce point est important car il mobilise les acteurs en permanence et permet d'accompagner au mieux les jeunes.

En 2015, une formation sur le long terme a été suivie par l'équipe éducative sur le thème de la souffrance psychique. Ce type de formation est indispensable face aux situations que nous rencontrons pour développer de nouvelles compétences, surtout diagnostiques et d'orientation mais aussi pour trouver la position professionnelle à adopter face à ces souffrances renvoyées sans se mettre en difficulté personnelle et prendre conscience de nos limites.

La formation continue, les réunions hebdomadaires d'équipe, les possibilités d'échange, le respect de la libre parole et la capacité à se questionner doivent être maintenus, soutenus et renforcés dans les années à venir. Ce cadre permettra de développer au mieux notre projet socio-éducatif qui s'articule autour de trois grands axes.

4.2.1. Les accompagnements individualisés

Comme précisé plus haut, structuration, coordination et adaptabilité sont la base de notre action. Nous devons donc prendre en compte les besoins spécifiques de nos publics. A titre individuel nous avons pu mettre en exergue trois grandes catégories dont nous avons pu mettre en avant des attentes et besoins particuliers. Au niveau individuel cela demande de définir les particularités, les actions à mener et les positions d'aides adéquates à avoir. Il en ressort ces trois axes d'actions individuelles.

Groupe I :

Cette population concerne, à notre niveau, les jeunes que nous avons qualifiés plus haut de traditionnels, étudiants, en phase d'insertion stabilisée, avec des revenus stables, une petite partie des ASE majeurs. Les actions menées portent surtout sur :

- Information droits APL, RSA, Action Logement, FAJ, Sécurité Sociale, CMU, FSL...
- Aides techniques administratives adaptées dont impôts, assurance ...
- Connaissances à compléter et affiner sur le quotidien (démarche perte de papiers, passeport, ouverture de compte en banque...)
- Accompagnement à la recherche d'un logement autonome, orientation vers les partenaires
- Organisation d'ateliers d'informations accès au logement
- Prévention santé

Groupe II :

Cette population concerne, à notre niveau, les jeunes en cours d'intégration, pouvant vivre des ruptures dans leur parcours professionnel, petits revenus, en phase de stabilisation sociale mais avec un terrain fragile qui peut émerger à tout moment. Les ASE majeurs en majorité. L'accompagnement est un peu plus complexe, il nécessite :

- Accompagnement de soutien, relation d'aide
- Rédaction d'un Projet Accompagnement Individualisé
- Aide à la recherche de formation, stage, travail (mission locale, pôle emploi..)
- Accompagnement dans beaucoup de démarches administratives avec explications
- Prévention sanitaire administrative et de soins
- Prévention suivi écoute des difficultés psychologiques émergentes
- Prévention des dépendances
- Aide à la gestion de budget, aide à la relation avec des créanciers

Groupe III :

Cette population intègre à notre niveau, les jeunes en grandes difficulté d'insertion, en rupture familiale, scolaire, professionnelle, les ASE mineurs.

L'action est importante car ces jeunes ont besoin d'un cadre, posant des repères. Il est indispensable d'asseoir avec eux une autorité bienveillante mais structurante avec des limites. Un grand travail d'éducation aux normes sociales, au respect de soi et des autres est permanent.

Parallèlement, le besoin d'un étayage affectif important, d'une reconstruction de la confiance en l'adulte, d'une réassurance en leur potentialité et confiance en eux, une reconnaissance externe de leur existence quelques fois est la base même de cet accompagnement.

Ce sont des suivis sur le long terme, en profondeur et qui demandent un fort investissement et une capacité de distanciation des professionnels. Construire, accompagner, rassurer sans mater pour autant, l'objectif étant l'accès à l'autonomie psychique, matérielle et affective.

L'accompagnement est un étayage proche d'une position de parentalité aidante et attentive avec une transmission progressive des savoirs sociaux de base.

4.2.2. L'intégration sociale et les actions collectives

L'ouverture vers le collectif, le social et le sociétal complète nos actions individuelles. Un axe important de notre projet socio-éducatif se trouve dans cette articulation entre l'individu et le collectif. Nous sommes là pour faire découvrir, développer et transférer vers l'extérieur. Le futur adulte autonome et citoyen ne le sera qu'au travers ces axes.

Ce travail est souvent nommé Animation. Nous le définissons maintenant comme action d'intégration sociale. Nous devons intégrer à nos pratiques cette ouverture vers les groupes proches ou localisés à l'établissement (voisins, personnels...) vers la société et ce qu'elle

offre (culture, sport, solidarité, institutions...) mais aussi sociétaux (santé publique, politique publique, réflexion globale...). Ce sont des actions totalement conjointes et concomitantes avec l'accompagnement individualisé.

De fait, certaines actions à visée collective – le respect des règles et d'autrui- sont portées par l'ensemble des professionnels. Par exemple, nous laissons à disposition des cuisines à usage collectif. Dans certains étages, les cuisines sont laissées sales, dérangées, avec des aliments pourris sous prétexte qu'il y a du personnel de ménage. Ce genre de comportement n'est pas acceptable car nous devons transmettre aux résidents qu'un espace collectif doit être respecté et entretenu après usage pour les autres usagers et que le respect des professionnels intervenants sur le ménage implique qu'elles ne soient pas perçues comme des « esclaves ». Grande révolution ou découverte pour certains ! Une action collective des professionnels a été menée dans ce contexte. Les veilleurs et personnels de l'accueil sont passés pour rappeler les consignes régulièrement, les cuisines ont été fermées de minuit à cinq heures du matin, le personnel éducatif a récupéré tout ce qui était sale dans ce lieu, une note individuelle aux résidents de l'étage leur rappelant leurs obligations a été distribuée, des entretiens individuels réalisés et l'entretien de la cuisine collective suspendu par le personnel de ménage. Des sanctions ont même été appliquées à des résidents. La prise de conscience a eu lieu et l'espace est maintenant respecté. C'est ensemble que nous pouvons ainsi informer, transmettre, suivre et agir pour faire intégrer des données collectives à nos résidents.

Là aussi, point d'enfermement mais une dynamique d'adaptation aux niveaux d'intégration sociale possible par chaque résident. Cette intégration peut se faire sur trois axes.

Les actions collectives de proximité :

L'objectif est alors de permettre la rencontre de l'autre, l'acquisition du respect d'autrui, de l'écoute, des normes sociales de la relation inter individuelle. S'autoriser à s'ouvrir, à découvrir d'autres modes de fonctionnement, de culture, de vision du monde grâce à des médiations et en petit groupe. Les actions peuvent s'appuyer sur différents supports :

- Ateliers thématiques (cuisine, couture, décoration...)
- Action de sensibilisation (gâchis, découverte d'aliments, tri, ...)
- Activités diverses, jeux de société, ping pong, baby foot ...
- Autour du soin de soi par des actions d'informations, de dépistage ...
- Autour d'un petit groupe pour faire des sorties...
- Un atelier cv quand plusieurs sont en recherche en même temps
- Des moments conviviaux réguliers (apéro du mois, fêtes calendaires...)
- Deux temps forts collectifs : le repas de Noël et le barbecue d'été

Les actions d'approche de la société et de l'environnement social :

- Solliciter l'intervention de spécialistes extérieurs sur des thématiques comme la prévention des addictions, le planning familial...
- Sensibiliser les jeunes sur leur hygiène de vie (sommeil, hygiène corporelle....)

- Faire accéder les résidents à la culture en présentant l'offre locale, développer les partenariats avec les organismes intermédiaires spécialisés, organiser des découvertes de lieux en petits groupes...
- Développer l'information sur les services locaux (mairie, CCAS, association de quartier...)
- Informer sur les partenaires utiles (logement, sécurité sociale, caf...)
- Soutenir les projets portés par les résidents (danse, spectacle, sport...)

Les actions de développement de l'intégration sociétale :

- Week-end citoyen
- Information sur l'éco responsabilité
- Information/réflexion sur internet, le web
- Information sur la violence, sur des thématiques sociétales.
- Information sur le fonctionnement sociétal (élections...)

4.2.3. L'accueil

L'accueil se décline dans la réalité de l'espace d'entrée dans notre établissement et est assuré par des personnels présents en continu mais c'est aussi une fonction globale assumée par l'ensemble des salariés et productrice d'effets sociaux.

Il est donc important que le personnel dédié spécifiquement à l'accueil ait une formation technique, administrative et relationnelle. Ils sont sollicités sur l'ensemble de ces points par les résidents. Les veilleurs de nuit sont particulièrement sollicités dans les moments de stress ou d'angoisse vécus par les résidents. Un cahier de transmission et des temps de relèves permettent de faire passer les informations entre les professionnels et d'échanger sur les consignes à tenir.

Parallèlement, les situations difficiles, les problématiques complexes et les publics que nous accueillons renvoient de plus en plus de violence, manquent quelques fois de repères relationnels élaborés et, pour certains, ont un grand besoin d'écoute. C'est au niveau de la zone d'accueil la journée que ces positionnements s'expriment très souvent mais aussi lors des rondes des gardiens assurant la surveillance et la sécurité dans les étages.

Des fiches de suivi des situations difficiles rencontrées sont transmises à l'équipe éducative par les veilleurs en cas de constat de difficulté individuelle ou de problème de respect du règlement intérieur. Un suivi immédiat est assuré soit par le référent de l'équipe éducative pour un problème individuel soit par la direction pour le rappel à l'ordre et la signification d'une sanction.

Un système de vidéo surveillance à enregistrement dans les zones accessibles au public, à l'entrée, sur le portail d'accès aux véhicules et les sous sol aide lors de conflits ou d'agression à bien identifier les auteurs et agir pour le rappel à l'ordre et le respect des lois. La direction maintient une attitude stricte quant au respect du règlement intérieur et la

violence n'est pas tolérée dans nos locaux. L'application des sanctions prévues au règlement intérieur est réalisée après échange avec l'équipe éducative et le responsable de l'accueil. Toute sanction est un choix collectif justifié, expliqué à la personne concernée et appliqué.

Un travail collectif permanent sur la bonne distance face aux réactions que peuvent entraîner certains comportements des résidents au travers d'échanges pluridisciplinaires est indispensable. Des réunions sont organisées pour ce faire et la transmission des informations doit être un point de vigilance et d'amélioration continue dans les prochaines années.

L'accueil relève aussi d'un positionnement collectif des acteurs incluant de considérer le résident comme un individu à part entière ayant des droits et devoirs, pouvoir l'informer et l'aider sans faire à sa place et se maintenir dans une position professionnelle neutre pour respecter les différences rencontrées.

Cela demande le maintien par tous, d'un cadre structurant, clair et compréhensible pour les résidents. Un travail collectif a été, par exemple, mené lors de la révision du règlement intérieur permettant l'intégration de son contenu par tous les salariés qui peuvent ainsi l'appliquer au quotidien de façon coordonnée et sans distorsion.

5. La déclinaison des moyens

5.1. Les ressources humaines

L'association poursuit son adaptation aux besoins des jeunes et améliore, depuis deux ans son fonctionnement. Les deux dernières années ont vu des changements dans la répartition du travail répondant ainsi mieux à ses objectifs et facilitant la communication en interne.

L'association, pour ce faire, a recruté du personnel supplémentaire pour assurer une présence en 24/24 tout le long de l'année mais la priorité a été donnée à l'augmentation du temps de travail des personnels en temps partiels pour leur permettre une meilleure rémunération.

Une réorganisation de la continuité de service a été mise en place début 2015. Il est ainsi assuré une présence à l'accueil 24h/24 et 7 jours/7 toute l'année.

Cette nouvelle organisation a permis de créer des temps de transmission entre les personnels du matin et ceux de l'après midi mais aussi entre ceux de l'après midi et les veilleurs de nuit. Un quart d'heure a été dégagé à chaque fois pour faciliter l'échange d'information. Cette amélioration de la transmission verticale a été complétée par une présence le vendredi des personnels assurant le week-end. Autrefois sans contact ou juste au travers de contacts écrits, ces derniers sont maintenant intégrés dans la transmission des informations, ne sont plus coupés des processus internes et de leurs collègues.

L'accueil est assuré de fait tout le temps aux résidents dont certains, ayant des plannings spécifiques, avaient quelques difficultés en cas de questions ou suivi de leur dossier. L'équipe administrative assure une permanence jusqu'à 20h le lundi et jusqu'à 20h30 le mercredi pour permettre à ces jeunes d'avoir un interlocuteur sur ces aspects administratifs et financiers.

Au niveau de l'équipe éducative, il a été instauré une réunion hebdomadaire en plus de la réunion d'attribution des logements avec la direction. Cette réunion a été ensuite élargie avec la présence de la responsable administrative et du responsable de l'accueil. Ceci a permis une vision plus globale des situations des jeunes mais aussi une coordination complète des services lors de difficultés. La fluidification des informations à l'horizontal et à la verticale de l'organisation a fortement amélioré les relations professionnelles et le suivi des résidents.

Cependant il apparaît nécessaire de permettre d'autres temps de rencontre. Trop peu de réunions entre l'équipe éducative et les veilleurs ont pu être organisées malgré l'importance de ces moments d'échanges. Il est envisagé de permettre l'intégration des personnels de nuit à la réunion hebdomadaire s'ils le souhaitent autour du suivi du projet éducatif et des situations des jeunes.

Une réflexion est en cours sur la mise en place de réunions collectives qui pourraient être centrées sur l'organisation de la coordination entre les personnels, l'information collective. Quoi qu'il en soit, ces temps de rencontre seront mis en place et adaptés aux besoins émergents.

Des documents de transmission ont été relancés et ils sont bien utilisés dorénavant mais des outils dématérialisés seraient peut être plus pertinents. Un projet de liaison inter service par voie informatique est en gestation car il nécessite de bien définir les niveaux de confidentialité, le type d'information qu'il doit contenir, son mode d'accès et de remplissage accessible à tous techniquement. C'est un des points de développement des années à venir.

Nous avons atteint un nombre de salariés et une masse salariale optimisée nous permettant d'assumer nos missions et obligations légales dans leur totalité. La politique ressources humaines sera centrée, dans les années à venir sur la professionnalisation et la formation continue des personnels.

Cette politique concerne aussi les membres du Conseil d'Administration. Ainsi, une partie d'entre eux, membres du bureau ont suivi une journée de formation à l'URHAJ sur le cadre législatif et la gestion locative. Ils ont pu acquérir des connaissances leur permettant de mieux accompagner l'association dans son évolution. Ce type de formation sera proposé régulièrement aux membres du Conseil d'Administration.

Pour le personnel, les situations des jeunes accueillis se diversifient, se complexifient et des problématiques nouvelles apparaissent. Pour les accompagner, de nouvelles connaissances et compétences spécifiques sont à acquérir. La formation continue sera renforcée pour l'ensemble des personnels.

Le projet éducatif sera le fil d'Ariane de nos actions, en particulier dans son axe d'intégration sociale par les actions collectives. Cette approche nouvelle, nécessite, sur certains projets, un suivi important. Le recours à des jeunes en service civique est envisagé. Cela permettra de dédier un temps complémentaire et centré sur un projet annuel. La salariée portant cet axe du projet socio éducatif et le coordonnant étant à temps partiel, pourra, ainsi, mener son rôle au mieux. De plus, offrir à des jeunes de s'investir, partager et construire des actions avec et pour leurs pairs complète et répond à notre mission.

Un point sera à travailler dans les années à venir sur la mise en place d'astreintes techniques les week-ends et pendant les congés de la direction. En effet, cette astreinte est assurée par la direction de fait tous les week-ends et seule la répartition des congés entre la direction et le salarié responsable de l'entretien assure une permanence et un suivi technique.

Sur les années à venir, notre pyramide des âges étant bien étalée, les départs à la retraite s'échelonneront de manière régulière. Des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées chaque année à ce titre à la clôture des comptes.

5.2. La sécurité, l'hygiène et la qualité

Notre établissement doit répondre aux diverses obligations de sécurité et d'hygiène liées à son activité, à l'accueil du public et à l'hébergement.

Le suivi de la sécurité, en particulier, est assuré par des formations, obligatoires pour les nouveaux salariés et réitérées régulièrement pour les salariés en fonction. Une vigilance accrue est faite et sera poursuivie sur cette question. La dernière commission de sécurité en décembre 2014 a validé l'établissement.

Un travail de collaboration en 2014 avec les pompiers a permis de mettre en place des plans d'intervention sur feuilles plastifiées adaptées à leur besoin en cas d'intervention mais aussi de faire placer des bornes à l'entrée du portail pour permettre l'accès à la grande échelle en cas de besoin.

Un suivi important est fait et sera renforcé sur l'entretien des locaux. Du temps a passé depuis la réhabilitation et nous entrons dans une phase où l'usure commence à faire son œuvre. L'association veille à l'entretien, les réparations, voire le renouvellement des locaux, matériels et outils de travail. A ce titre les remplacements des outils de travail sont réalisés en prenant en compte la prévention des risques professionnels.

Concernant l'hygiène, nous avons une équipe d'entretien des locaux de trois personnes in situ. Ceci favorise le suivi et la qualité de l'hygiène des parties communes et permet de réaliser les remises au propre sérieusement des chambres au départ des résidents. Cependant lors de chambres vraiment encrassées, nous faisons appel à une société spécialisée, pouvant intervenir des sols au plafond.

Le suivi de l'hygiène des chambres est aussi assuré par une visite mensuelle de contrôle de sécurité et niveau d'hygiène. Les résidents sont prévenus de ce moment et, lorsque la situation d'hygiène constatée est déplorable, le résident est accompagné pour le former et lui expliquer ce qu'il est important de faire pour maintenir son espace de vie sain.

En cas de présence détectée de nuisibles ou insectes, la surveillance est constante et réalisée par le responsable de l'entretien, une intervention par une entreprise spécialisée est programmée au plus vite pour leur éradication. Notre établissement n'a ainsi aucun problème de puces de lit, rats, fourmis grâce à ce suivi efficace et réalisé à tous les niveaux de l'établissement.

Depuis deux ans, un projet est mis en place autour de l'accueil l'été de jeunes en situation difficile dans le cadre de stages de découverte des métiers de l'entretien et de l'hygiène dans une structure collective.

L'été est aussi un moment dédié à un nettoyage massif des lieux de passages, des salles et des matériels intégrés, des espaces communs. Nous louons du matériel (mono brosse) pour cette période de grand nettoyage.

Le suivi technique de l'établissement est assuré par un salarié à temps plein. L'ensemble des matériels est ainsi suivi au plus près, les réparations faites au fur et à mesure. Un cahier d'entretien est disponible à l'accueil ou les résidents notent les réparations à effectuer, autorisant ainsi le salarié à entrer dans leur logement pour ce faire. L'intervention est réalisée sous 24h maximum ou le lundi si le problème est signalé le vendredi après midi.

La présence d'un personnel technique ayant une bonne connaissance des entreprises intervenantes est essentielle au maintien de la qualité de notre accueil, préserve nos locaux et assure le suivi administratif obligatoire.

Un point sera à améliorer dans les années à venir car le local qui lui est attribué n'a pas évolué depuis plusieurs années et doit être mis aux nouvelles normes.

La démarche qualité est en cours. L'évaluation interne et l'évaluation externe ont été réalisées et ont servi de base à notre projet. L'évaluation interne sera à refaire en 2018.

Nous avons travaillé en 2015 sur les questionnaires de satisfaction à destination des résidents. Nous en réalisons deux, un à l'entrée et un à leur sortie. Leur suivi et analyse nous permettra d'affiner les réponses à apporter aux besoins des résidents.

5.3. La location de salles

L'établissement depuis de nombreuses années, propose à la location des salles à prix abordables, souvent pour les associations. Les salles sont aussi mises à disposition prioritairement aux résidents ayant des projets collectifs (danse, anniversaire...). Cette activité permet d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur, de le faire connaître et le faire vivre pleinement.

La réhabilitation a intégré la mise aux normes et en état des salles proposées. Cette activité de location, bien qu'annexe, se développe. Une salariée est dédiée à cet axe. Cette part complémentaire de nos ressources nous permet d'être un peu moins dépendants des financements publics et nous poursuivrons notre activité.

Des améliorations pour ce service sont cependant à envisager comme l'achat d'un logiciel spécialisé facilitant le suivi et l'analyse. Le renouvellement au fil du temps du matériel sera aussi envisagé pour faciliter sa manutention. C'est un point important car l'adaptation aux demandes de location intègre des installations et mises en place avec des manutentions d'objets lourds.

Il est aussi envisagé d'aménager, dans les années à venir un local de stockage du matériel qui pourra nécessiter des travaux et l'investissement dans des chariots pour le transport des matériels ainsi entreposés.

Un questionnaire de satisfaction sera créé et mis en place pour cette activité afin d'entrer dans un processus de démarche qualité à ce niveau.

5.4. La restauration

L'établissement propose depuis toujours une restauration sur place aux résidents, grâce à un self d'une centaine de places et la terrasse permettant de se restaurer en plein air. C'est un point important de notre projet global car, accueillant des jeunes à faibles revenus ou en situation difficile, nous savons que le premier poste qu'ils négligent est leur alimentation. Manger régulièrement, correctement et de façon équilibrée est indispensable à leur équilibre et à leur santé.

Parallèlement, nous assurons la restauration des élèves d'une école primaire voisine. Nous avons ouvert notre self aux personnes extérieures. Nous avons ainsi des personnes âgées du quartier qui viennent profiter de ce service tout comme des personnes travaillant à proximité. Une véritable mixité sociale et intergénérationnelle se crée autour de ces périodes de repas tout en insérant l'établissement dans son environnement proche.

Nous avons conclu un partenariat avec la Métropole de Lyon. Nous accueillons aux repas du midi et du soir les jeunes mineurs isolés qu'ils suivent. Notre action sociale envers les jeunes prend, par cet engagement, une dimension plus collective et partenariale, intégrée dans la politique locale.

A ce jour nous avons une zone de préparation des repas in situ avec une société prestataire qui en assure la gestion et le suivi.

Notre cuisine nécessite des travaux importants de rénovation. Elle a été rénovée il y a plus de 15 ans. La décision a été prise cette année mais sera l'objet d'une application à partir de 2016. Ce point important nécessitera un fort investissement financier de l'association.

6. Les investissements

6.1. Les locaux

Plusieurs aménagements sont à prévoir dans les années à venir.

Ainsi, une réfection du local attribué au salarié responsable de l'entretien est à prévoir pour répondre aux nouvelles obligations en matière de conditions de travail. Une ouverture vers un local adjacent ayant la lumière du jour et la remise à neuf sont à projeter et budgéter.

Les toitures en polycarbonate recouvrant les locaux (toilettes) du rez-de-chaussée seront à prévoir de remplacer d'ici à 2020. Leur usure s'intensifie, des colmatages sont réalisés au fur et à mesure ainsi que le nettoyage des plaques d'étain réalisant l'isolation mais il faudra envisager leur remplacement.

Un projet socio éducatif avait germé quant à l'utilisation d'une salle en sous sol. En effet, de nombreux résidents pratiquent la musique et nous pensons intéressant de leur offrir un local de répétition. Les premiers pas en ce sens ont été faits avec le débarrassage de ce que cette salle contenait, l'installation du chauffage et la pose de prises électriques mais les autres projets d'investissements, en particulier concernant la cuisine, ont suspendu son aboutissement. En fonction des suites données aux autres projets et de la délocalisation ou non de la cuisine, le projet pourra, peut être, être mené à bien pour nos résidents.

6.2. La cuisine

La décision de rénovation a été actée en 2015 par le Conseil d'Administration mais sa mise en œuvre ne le sera qu'à partir de 2016.

L'état de nos locaux de production a entraîné une réflexion globale sur la place de la restauration dans notre action à tous les niveaux tant éducatifs, géographiques que financiers.

Nous souhaitons poursuivre notre action à ce niveau. Nous nous interrogeons sur les modalités de mise en œuvre d'un tel projet au regard des espaces dont nous disposons, de l'analyse de la fréquentation du self et des développements envisageables pour ce dernier respectant notre mission. Les nombreuses questions qui ont émergées nous ont interrogés sur des axes importants concernant l'avenir de l'Escale.

Une commission cuisine, constituée de membres du Conseil d'Administration et de la directrice, a été mise en place pour aborder, suivre et étudier ce projet.

Les réflexions menées ont abouti, en premier lieu, à une analyse du fonctionnement actuel du self, des offres faites et des liens avec la société gestionnaire actuelle.

Une décision d'appel d'offre à d'autres prestataires a été prise. Les dossiers reçus font apparaître d'autres modes de gestion, d'organisation et calculs de prix nous permettant d'assurer une meilleure qualité des repas aux résidents tout en améliorant l'organisation de

la production et un meilleur équilibre financier. A ce jour la restauration n'est pas un axe rentable financièrement.

Des études de faisabilité et de coûts ont été demandées avec plusieurs hypothèses de gestion, développement, localisation. Il en est ressorti rapidement un coût important à prendre en compte pour les budgets à venir.

Quelque soit le choix qui sera fait par le Conseil d'Administration, ce projet impactera nos finances et nécessitera d'optimiser les budgets.

6.3. La façade

Nous avons été informés de la décision de la ville de Lyon de nous faire procéder au ravalement de nos façades. La surface de notre bâti est importante et le coût induit par cette obligation sera très lourd.

Suite à l'impact de la réhabilitation, l'équilibre financier a été retrouvé depuis peu et nous restons dans l'incertitude sur la poursuite et les montants des subventions.

Les provisions déjà faites pour ce type de travaux sont très insuffisantes.

Compte tenu de l'investissement cuisine en cours, nous effectuons les démarches en vue d'obtenir une dérogation de plusieurs années.

Ces travaux, qui ne sont en aucun cas un investissement mais une dépense d'entretien, impacteraient très fortement nos finances.

Conclusion

L'Escale Lyonnaise est une association qui prend ses racines dans une longue histoire centrée autour de l'accueil des jeunes. Sa mission doit être poursuivie, adaptée aux besoins des résidents et aux évolutions sociétales.

L'association a fait le choix d'investir depuis le début pour offrir un cadre et des prestations de qualité tout en maintenant ses valeurs et ses objectifs, dans un souci d'équilibre budgétaire.

Les prochaines années restent dans cette optique, le projet de rénovation de la cuisine l'illustrant bien.

Cependant l'avenir est incertain quant à plusieurs points.

De nouvelles problématiques surgissent. Ainsi la volatilité des demandes entraîne une difficulté à maintenir un taux d'occupation maximal, les difficultés rencontrées par les jeunes sont de plus en plus complexes nécessitant un travail d'accompagnement plus difficile. Les besoins des jeunes évoluent quant à leur habitat et nous nous interrogeons sur l'offre que nous proposons.

Les politiques publiques changent, le schéma de protection de l'enfance est en questionnement avec la reprise de ces compétences par la Métropole et nous pouvons nous inquiéter sur l'avenir du soutien à nos types d'interventions sociales. Le risque est important et pourrait mettre en péril nos finances.

Des incertitudes existent, des questions se posent et beaucoup de choses peuvent changer dans les cinq ans à venir.

Cependant, nous avons des atouts.

Le nouveau projet socio éducatif porté par l'équipe éducative et décliné avec l'ensemble du personnel offre une approche d'accompagnement plus étoffé, plus technique, plus adapté, intégrant des axes individuels et d'insertion collective. Les jeunes accueillis ici apprécient l'accompagnement qui leur est donné.

L'accompagnement à un accès au logement autonome est une réussite, notre durée de séjour de sept mois en moyenne en atteste, et en 2014, 36% des résidents sont partis suite à l'accession à un logement autonome. L'implication du personnel est à saluer sur les liens de réseaux créés, entretenus et mobilisés pour assurer cette mission principale.

Le fait d'avoir une restauration sur place est un vrai plus apprécié au fil du séjour par les résidents.

La coordination des personnels, les positions communes, le respect mutuel comme base d'échange entre tous, la présence permanente de personnels attentifs et professionnels sont des forces et favorisent l'accompagnement vers l'autonomie constructive, la qualité de vie au sein de l'établissement et la sérénité des résidents.

Enfin, un Conseil d'Administration impliqué dans l'avenir de cette association, un bureau actif et présent, du personnel compétent et investi dans ses missions, un beau bâti dont l'association est propriétaire- ce qui permet d'investir librement et prudemment- une dynamique collective tournée vers l'avenir, les jeunes et sachant s'interroger pour progresser font nos atouts pour assurer nos missions et les poursuivre.

Ont participé

Nom	Prénom	Fonction
BLANC	Eloïse	Educatrice Spécialisée
BOUALI	Zahar	Délégué du personnel
CABROLIE	Laurence	Secrétaire
COUDER	Marie Hélène	Resp. Administrative
GABRID	Hakim	Resp. Entretien
HOPPENOT	Christophe	Administrateur
HUMMEL	Sylvie	Directrice
KEBIR	Brahim	Resp. Accueil
LARDET	Michel	Administrateur
LE CLOIREC	Laétitia	CESF
MORTAMET	Geneviève	Administrateur
ROUSSET	Marie Christine	CESF/actions collectives
ROUX	Alain	Administrateur
VALTON	Michèle	Administrateur
VEDRINNE	Marie Thérèse	Administrateur

**Le Projet d'établissement 2016-2021 a été validé lors du Conseil
d'Administration du 15 Mars 2016**